



**Le Syndicat Mixte du
Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche**

Recrute

**Un(e) chargé.e de mission architecture
paysages**

Grade attaché territorial ou ingénieur

Poste à temps complet ou partiel

1) Contexte

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, installé à Jaujac, est géré par un Syndicat mixte qui regroupe les 152 communes signataires, 2 villes-portes (Privas et Aubenas), le Département de l'Ardèche, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les missions du Parc sont mises en œuvre sur le territoire par une équipe de 25 salariés dont 17 chargés de missions organisés en une direction, 3 services principaux et 4 missions transversales :

Le Parc des Monts d'Ardèche, c'est :

- 83 000 habitants (2020)
- 248 000 ha
- 145 communes et 2 villes portes (Aubenas et Privas)
- 4 300 km de sentiers de randonnées
- 1 753 m, son point culminant au Mont Mézenc
- 9 sites Natura 2000 et ENS

Ses principales missions sont :

- Protéger les paysages et les patrimoines naturels et culturels ;
- Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- Participer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information des publics ;
- Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

2) Description du poste

Sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages, le Parc a une ambition très forte, qui porte sur la préservation de la qualité paysagère des Monts d'Ardèche, le développement d'un urbanisme durable, économe et innovant, la recherche d'une culture partagée de la qualité architecturale et environnementale du bâti ainsi que la conservation de ce patrimoine (Charte du Parc 2014-2029 – Orientation 4 : Préserver la qualité paysagère des Monts d'Ardèche et construire ensemble les paysages de demain.).

Plus précisément, sous la responsabilité du responsable de service, vous assurerez les missions suivantes :

- Porter les enjeux de la préservation de la qualité paysagère et architecturale du territoire en interne et en externe, conformément à l'orientation 4 de la Charte « Préserver la qualité paysagère des Monts d'Ardèche et construire ensemble les paysages de demain »
- A partir du Plan de Paysage du Parc, accompagner la mise en place de sa déclinaison en stratégie paysagère ou en charte paysagère et aider à leur prise en compte dans les documents d'urbanisme ou dans des études opérationnelles
- Coordonner certains projets structurants sur le plan paysager à l'échelle du Parc naturel régional tels que l'aménagement de cols, de plans de paysage territorialisés, ou des actions exemplaires et démonstratives sur les sites paysagers sensibles ou sur les points majeurs identifiés au plan de parc (Route des paysages par exemple)
- Accompagner et/ou piloter les opérations de signalisation et de panneauage : déploiement de la Signalétique d'information locale, totems Parc, entrées de communes et/ ou entrées de Parc, ... afin d'assurer une cohérence aux aménagements réalisés
- Développer des opérations de connaissance, d'inventaire, de préservation des patrimoines architecturaux dans les Monts d'Ardèche ;
- Accompagner les collectivités du Parc dans l'élaboration d'outils de préconisations architecturales
- Accompagner les collectivités locales dans leurs projets de requalification d'entrées de ville et autres aménagements paysagers : requalification urbaine, aménagements routiers, téléphonie mobile, réseau électrique, réseau routier, etc à travers des avis ou contributions techniques aux projets concernés.
- Accompagner les collectivités locales (communes notamment) dans la mise en place de démarches participatives visant à co-définir et co-construire les aménagements avec les habitants/usagers
- Contribuer à la formulation des avis du syndicat mixte du Parc en matière de paysage sur les projets d'aménagement et d'équipement
- Être en appui :
 - Des collègues des autres services dans la conduite des opérations d'aménagement réalisées : plateforme d'observation, belvédères, etc...
 - De la direction et du responsable de la Maison du Parc dans le projet de réaménagement de la Maison du Parc et des extérieurs.
- Mettre en place ou soutenir des démarches de connaissance et de prospective et créer les outils d'information, de sensibilisation et d'interprétation des paysages en

lien avec les partenaires pour développer une culture commune de l'aménagement et du paysage

- Assurer une veille sur l'évolution des paysages et contribuer à l'analyse de leur évolution.

D'une manière générale il incombe à la / au chargé.e de mission de :

- Formuler des propositions auprès de la direction et des élus et mettre en œuvre les décisions politiques correspondantes ;
- D'être en relation régulière avec les partenaires du territoire dans le champ de l'architecture et du paysage : services de l'État, CAUE, intercommunalités, ABF, DREAL, chefs de projet SCOT, chefs de projets Petite ville de demain, associations locales, ...
- Au sein de l'équipe, de travailler en collaboration privilégiée avec les chargés de mission en charge des thématiques urbanisme, culture et patrimoines, énergie, agriculture, tourisme, Maison du Parc, biodiversité.
- De participer à la vie de la structure et aux groupes projet mis en place au sein du Parc.
- De mettre en œuvre, en lien avec la responsable communication du Parc, les éléments de communication liés à ses missions.
- De travailler plus globalement avec l'ensemble de l'équipe du Parc pour contribuer à la mise en œuvre cohérente de la charte.
- De renseigner les informations sur les dossiers qu'il/ elle conduit dans l'outil d'évaluation et de suivi EVA.
- De contribuer à l'évaluation et de la révision de la Charte
- Animer les instances, groupes de travail et réseaux thématiques d'acteurs relevant des projets que vous pilotez ou coordonnez.

3) Profil

Formation et Compétences techniques recherchées :

De formation supérieure, niveau Bac + 5, en paysage, architecture ou en aménagement du territoire (avec une forte sensibilité au paysage), vous justifiez d'une culture et d'une expérience de pilotage de projet.

Pour les besoins de votre mission, vous savez en particulier passer du projet d'aménagement à l'échelle du site naturel, du village, de l'espace public à l'échelle du grand paysage (analyse terrain, cartographie...)

Une expérience dans la conduite de projets en collectivité ou en bureau d'études dans leurs différents volets (paysage, foncier, montage juridique, études techniques, financements, partenariats, suivi, évaluation...) serait appréciée.

Vous êtes sensible au développement des territoires ruraux, et plus particulièrement des Parcs naturels régionaux.

Autonome dans l'organisation de votre mission, vous avez un goût affirmé pour le travail en équipe pluridisciplinaire (au sein du Parc ou avec un réseau de partenaires).

Vous avez le sens de l'écoute et de la pédagogie.

Autres compétences techniques

- Culture du service public et de la fonction publique territoriale
- Connaissance des démarches de diagnostic paysager, observatoire et atlas des paysages
- Maîtrise des outils d'accompagnement des élus pour des projets d'aménagements à différentes échelles (plan paysage, charte...)
- Conduite et travail en mode « projet » au sein de la structure (faire le lien entre les divers chargés de mission en lien avec les enjeux paysagers) et auprès de partenaires extérieurs : capacité à mobiliser les acteurs et à les fédérer autour d'un horizon partagé (conduite de réunion, animation d'intelligence collective...)
- Animation et coordination d'acteurs, capacité à déterminer un planning de conduite de projet, identification d'enjeux multiples et capacité à proposer des solutions / pistes opérationnelles...
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise des logiciels informatiques (Word, Excel, Power Point...), cartographie

Savoir-être :

- Rigueur et responsabilité dans le suivi des dossiers
- Sens du dialogue, Solidarité, esprit d'équipe
- Capacités d'organisation et de planification

4) Conditions de recrutement

- Prise de poste souhaitée décembre 2023
- Fonctionnaire à défaut contractuel (CDD 3 ans renouvelable)
- Rémunération sur la base de la grille de la fonction publique territoriale, régime indemnitaire, avantages sociaux (chèques restaurant, CNAS)
- Poste à temps plein ou temps partiel basé à Jaujac (siège du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche)
- Permis B et véhicule personnel

Candidature (Lettre de motivation + CV détaillé) à adresser par courriel à :

Monsieur le Président
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
Domaine de Rochemure
50, allée Marie Sauzet
07380 JAUJAC
candidatures@pnrma.fr

Date limite de dépôt des candidatures : instruction des candidatures dès réception et jusqu'au 25 septembre 2023. Entretiens prévus première semaine d'octobre.

Personnes à contacter pour tout renseignement :

- Violaine Suzac Responsable du service Ressources - 04 75 36 38 66